

Le GEVES en quelques mots

Le GEVES est un **Groupe d'Intérêt Public** (GIP) (Arrêté du 11 mai 1989) dont les administrateurs sont :



• L'Institut National de la Recherche Agronomique (INRA) pour 60 %



• Le Ministère en charge de l'Agriculture (MAA) pour 20 %



• Le Groupe National Interprofessionnel des Semences et Plants (GNIS) pour 20 %

Cette structure juridique assure son **indépendance** et sa **neutralité** dans un esprit de **service public**.
Le statut de GIP lie l'Etat, la recherche et les représentants professionnels garantissant ainsi une bonne prise en compte des enjeux de la filière.

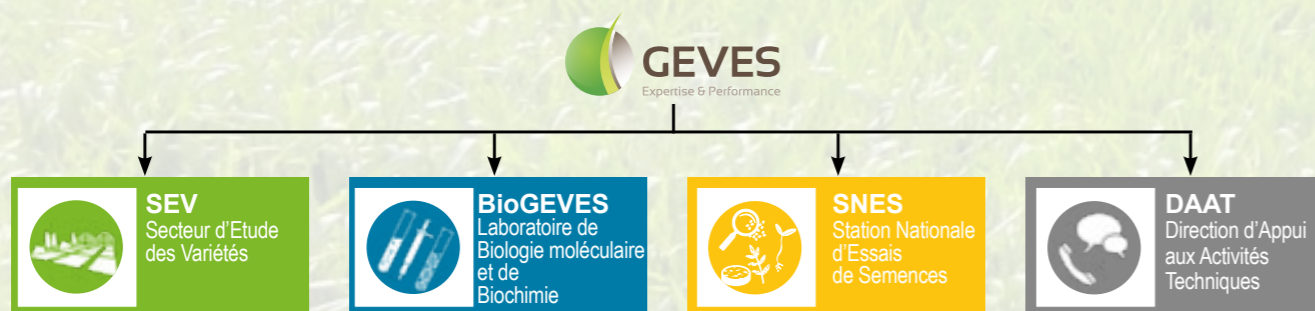
Gouvernance du GEVES

Le conseil d'administration du GIP GEVES est composé de 13 membres :

- 6 représentants de l'INRA
- 2 représentants du Ministère de l'Agriculture
- 2 représentants du GNIS
- 2 représentants du personnel GEVES
- Le président du CTPS

ainsi que d'un commissaire du gouvernement (Ministère de la Recherche) et d'un contrôleur d'Etat.

Organisation des services du GEVES



Missions

Le GEVES conduit des études et mène des activités afin de répondre à des missions officielles :

Missions / Activités	Inscription des variétés végétales nouvelles au Catalogue Officiel	Protection Juridique du droit des obtenteurs	Contrôle et certification des semences avant leur commercialisation et LNR	Ressources PhytoGénétiques
Description des variétés (DHS)	✓	✓		
Évaluation des variétés (VATE) Espèces agricoles	✓			
Appréciation de la qualité des semences			✓	
Organisation d'essais de comparaison inter-laboratoires (EIL)			✓	
Recherche méthodologique			✓	
Gestion des Ressources Phyto-Génétiques			✓	✓
Formations			✓	
Coopération internationale			✓	✓
Animation du réseau national des Laboratoires semenciers			✓	

En appui aux filières, le GEVES offre également des prestations privées dans ses domaines de compétences. L'ensemble des prestations du GEVES que ce soit pour les missions réglementaires ou pour des besoins d'expertise privée est répertorié dans le barème disponible auprès du service clients et sur le site internet www.geves.fr

Reconnaissance et accréditations

Le GEVES bénéficie d'un système de Management Qualité (SMQ) global et harmonisé. Le GEVES dispose de :

- La certification ISO 9001 version 2015 (BioGEVES et Évaluation variétale de la valeur Agronomique Technologique et Environnementale)
- L'Accréditation GEVES de laboratoires SNES et BioGEVES par le Cofrac selon la norme ISO 17025 : Site GEVES Beaucouzé : Cofrac N°1-1316 (depuis 2002). Site GEVES du Magneraud : Cofrac N°1-6176 (depuis 2004).
- L'Accréditation par l'ISTA depuis 2001 (N°FRDL0200) pour les analyses de semences.
- L'Habilitation par l'OCVV pour les évaluations variétales DHS depuis 2012.

En tant qu'organisme de recherche public (GIP), le GEVES fait partie des organismes agréés au Crédit d'Impôt Recherche (CIR). Les dépenses relatives à des opérations confiées au GEVES peuvent être retenues pour le double de leur montant dans l'assiette des dépenses du CIR.

Organigramme fonctionnel général du GEVES

(au 20/07/2019)

